

## **Donnez votre avis sur les feux d'artifice à Mississauga, du 22 février au 20 mars**

La Ville de Mississauga examine son [règlement sur les feux d'artifice](#), et nous voulons savoir ce que vous en pensez!

Du 22 février au 20 mars, les résidents de Mississauga sont invités à donner leur avis sur les feux d'artifice à Mississauga. Les réponses aideront à formuler des recommandations pour des changements potentiels sur un certain nombre de sujets liés aux feux d'artifice, notamment :

1. L'augmentation de la réglementation sur l'utilisation des feux d'artifice à Mississauga
2. L'augmentation des amendes pour l'utilisation illégale de feux d'artifice à Mississauga
3. L'application accrue du règlement sur les feux d'artifice à Mississauga

**Vous pouvez donner votre avis de deux manières :**

1. Remplissez le sondage en ligne jusqu'au 20 mars à [yoursay.Mississauga.ca/fireworks](http://yoursay.Mississauga.ca/fireworks)
2. Assitez à l'une des deux réunions publiques virtuelles. Les réunions comprendront une présentation et une séance de questions-réponses. Les 2 et 7 mars, de 18 h 30 à 20 h. Inscrivez-vous aux réunions à [yoursay.Mississauga.ca/fireworks](http://yoursay.Mississauga.ca/fireworks)

Communiquez vos idées, vos suggestions et vos commentaires sur les feux d'artifice à Mississauga. Pour obtenir de plus amples renseignements, pour répondre au sondage ou pour vous inscrire à une réunion publique virtuelle, visitez [yoursay.Mississauga.ca/fireworks](http://yoursay.Mississauga.ca/fireworks)